

Image not found or type unknown



# Suspension de permis dû au stupéfiant

Par **Johnmary**, le **29/05/2019** à **22:15**

Madame, monsieur

Hier j'ai été contrôlé positif au cannabis donc j'ai eu une immobilisation du véhicule et ils ont pris mon permis. D'après mes renseignements ils devaient me faire une prise de sang heureusement pour moi ils l'ont pas fait j'aimerais savoir si c'est une vice de procédure où c'est tout à fait normal et concrètement qu'est-ce que je risque sachant que c'était ma première fois tout en ayant un casier vierge et pas connu des forces de l'ordres .